

N/REF : 13/06/2024 15H50 C:264027 I:33807
V/REF : APPEL TEL
V/Appel du Jeudi 13/06/2024 a 15H50

VEYRET VALERIE

**21 AVENUE DU GRAND CHATELET
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 19 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 21 AVENUE DU GRAND CHATELET - 38100 GRENOBLE
MONSIEUR VEYRET VALERIE AU 06 59 58 33 93

MOTIF : INTERVENIR POUR UN CURAGE EAUX USEES DU RESEAU

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 18/06/2024 A 9H00
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DU LOGEMENT
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU REGARD DANS LA COUR
BUTEE A ENVIRON 10 METRES

VU AVEC LA PROPRIETAIRE SUR PLACE

NETTOYAGE DU REGARD
CURAGE DES ANTENNES WC ET DE LA CUISINE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90
	TOTAL H.T.			176,90
	T.V.A. a 10,00%			17,69
	TOTAL T.T.C.En EURO			194,59

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN